Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =

Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della

Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 45 (1861)

Artikel: Discours d'ouverture

Autor: Delaharpe, J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-89915

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE MUSÉE CANTONAL D'HISTOIRE NATURELLE À LAUSANNE.

DISCOURS D'OUVERTURE

de la 45° session de la Société suisse des sciences naturelles, réunie à Lausanne, sous la présidence du D^r J. Delaharpe.

Leere Seite Blank page Page vide

Messieurs,

Pour la 4º fois, depuis 46 ans, le canton de Vaud et la ville de Lausanne ont l'honneur d'accueillir la Société suisse des sciences naturelles. Recevez, chers Confédérés, nos remerciments pour le privilége que vous nous accordâtes à Lugano, l'an passé, et dont nous jouissons à cette heure. Acceptez notre accueil dans sa simplicité quelque peu nue. Croyez au plaisir que votre présence nous fait éprouver; elle sera pour les amis de l'étude et de la science dans le canton de Vaud, un puissant encouragement à imiter votre zèle et ambitionner vos succès.

En choisissant cette ville pour siège de sa 45° session, la Société suisse nous impose des obligations qui nous eussent moins effrayés il y a quelques années. Alors, nous possédions encore au milieu de nous des collègues témoins de la naissance de notre association, des amis éprouvés et dont vous rencontriez dans cette même salle le sourire bienveillant. Ces amis ne sont plus là. Les D¹-A° Chavannes, les de Charpentier, les F.-C. de la Harpe, les de Dompierre, les Lardy ont cédé leur place à d'autres. Une génération nouvelle a surgi, et cette génération, à laquelle j'appartiens, n'a rien à vous offrir qui puisse combler en quelque mesure le vide de vos affections et de vos souvenirs. Permettez-lui cependant de vous exprimer ses vœux, de placer sous votre égide ses aspirations et ses essais, de décorer de cette manière la pierre tumulaire de ceux que vous regrettez ici; vous allégerez d'autant le poids des obligations que votre présence nous impose.

Encore une fois, sidèles et chers Confédérés, soyez les bien-venus!

Messieurs, la nature des sciences que vous cultivez, peut-être aussi le local qui nous réunit ici, vous engageront à visiter les collections cantonales d'histoire naturelle déposées à côté de nous. Nous voudrions que cette visite vous présentât quelque intérêt scientifique et contribuât pour sa part à utiliser votre passage au milieu de nous.

Notre Musée d'histoire naturelle est l'un des établissements publics dont notre canton peut à bon droit s'énorgueillir. Fondé depuis peu d'années, soutenu par de modiques subventions, privé de correspondants en pays lointains, éloigné des ports de mer où affluent les objets d'histoire naturelle, ignoré dans sa petitesse, il s'est cependant merveilleusement accru d'année en année. L'appui constant de l'Administration supérieure et le dévouement persévérant de quelques hommes ont suffi pour lui gagner la confiance publique. Ce que la modicité de nos revenus ne nous permettait pas de tenter, la générosité de nombreux donateurs l'a mis à exécution.

Un pareil Musée, vous le savez, Messieurs, est d'abord forcément une sorte de bazar de curiosités, où s'exposent aux yeux du public les séries méthodiquement disposées des trois règnes de la nature. Si les produits des arts, ceux de la peinture et de la sculpture, méritent d'attirer l'attention générale, les nôtres, sortis des riches ateliers de la création, réclament à bien plus juste titre le tribut de notre admiration. La culture du goût, l'étude du beau, le développement esthétique ne sont pas, il est vrai, ce que l'on attend d'un semblable établissement. Ne pourrait-il cependant pas être utilisé dans ce sens? Les êtres créés nous présentent aussi des formes, des contours, des couleurs, des dessins, tous harmonieux, tous symétriques, chacun dans leur genre.

Voilà pour l'éducation intellectuelle des sens. Mais il y a dans la nature quelque chose de plus élevé que l'art. Ces êtres, dont nous admirons les contours et les couleurs, constituent des existences finies, c'est-à-dire des idées exprimées par des formes, par une structure, par des organismes. Ces idées réalisées, nous pouvons les placer en regard les unes des autres et saisir dans leurs rapports multipliés un ordre, une harmonie d'un genre plus élevé que celui de l'art humain. A ce dernier point de vue, les richesses de la créa-

tion sont inépuisables. L'intelligence, qui les contemple, est envahie et étonnée de quelque côté qu'elle les aborde. Règnes, ordres, tribus, familles, genres, espèces, aussi bien que l'individu pris isolément, révèlent, chacun pour sa part, un monde entier dans lequel tous les détails se montrent admirablement pondérés et calculés. Un Musée d'histoire naturelle aurait amplement sa raison d'être lorsqu'il se bornerait à nous faire toucher du doigt l'accomplissement varié de cette loi divine de la diversité dans l'unité, que toute la création proclame. Où pourrions-nous lire plus nettement accentuée l'unité de plan et d'exécution s'harmonisant, sans jamais les froisser, avec la liberté et l'indépendance individuelle la plus entière et la plus stable. Grande et permanente leçon adressée par le monde physique au monde moral et que celui-ci semble avoir tant de peine à comprendre.

Uu Musée d'histoire naturelle est encore un établissement d'instruction publique. A ce point de vue, il doit se développer dans deux directions différentes: d'une part, il présente aux jeunes gens un moyen d'acquérir des connaissances générales en histoire naturelle, plus complètes et mieux gravées dans la pensée; de l'autre, il fournit aux personnes qui désirent pousser plus loin le travail et l'investigation, les matériaux indispensables à leurs recherches et à des études spéciales. — Sous ce double rapport, un Musée de ce genre se place tout à côté des bibliothèques publiques, dont il est, pour les sciences physiques et naturelles, le complément indispensable.

Situé dans une petite ville, chef-lieu d'un modeste Canton suisse, notre Musée ne pouvait avoir la prétention de rivaliser avec les établissements universitaires du même genre, moins encore d'imiter les grandes collections étrangères. La Suisse et les pays limitrophes étaient déjà pour lui un champ d'exploitation suffisamment vaste. Posséder des collections suisses complètes, c'est exiger beaucoup d'un Musée de l'une de nos villes. Existe-t-il quelque part dans le monde un pays dont les étroites limites circonscrivent un nombre proportionnellement plus grand de productions naturelles? Chaque année peut enregistrer la découverte d'une espèce suisse nouvelle, si même elle ne l'est pas pour le continent.

Nous pouvions alléguer de bonnes raisons pour justifier l'absence

de plus d'une espèce suisse, nous n'en devions alléguer aucune pour nous dispenser de la possession de celles qui se collectent sur territoire vaudois. — Vous pourrez juger, Messieurs, par vos propres yeux de la manière dont le Musée cantonal s'est approché de ce dernier but.

Vous nous permettrez de déplorer en votre présence que le manque de place ne nous ait pas permis de former des séries d'espèces appartenant, soit au sol suisse, soit au canton de Vaud. Là où nous l'avons pu, chez les insectes, par exemple, et dans la paléontologie, nous les avons introduites. Partout ailleurs il faut malheureusement chercher les espèces suisses dans les collections générales.

Nous ne vous entretiendrions point ici de la naissance et du développement de cet établissement si la mémoire de l'un de vos présidents, M. D¹-Adr Chavannes, ne s'y rattachait pas spécialement. Ses soins assidus, sa générosité, sa persévérance en posèrent d'abord les bases, puis le conduisirent rapidement au degré de développement actuel. L'exemple de ce citoyen dévoué entraîna les amis de l'histoire naturelle que nous comptions parmi nous et les dons affluèrent de toutes parts.

Entrons maintenant dans nos salles et jetons un coup d'œil rapide sur les collections qu'elles renferment.

ZOOLOGIE. Mammifères. Cet ordre ne saurait être représenté dans notre petit Musée de manière à offrir quelque objet d'étude à des savants. Au point de vue de l'instruction publique, il répond suffisamment à ce que l'on est en droit d'exiger de lui. Les espèces indigènes ne sauraient offrir non plus ici d'intérêt particulier. Nous mentionnerons cependant un bièvre (castor d'Europe) à pélage blanchâtre, l'un des rares représentants d'une race qui disparaît du continent. Celui-ci fut tué au commencement du siècle, dans les îles du Rhône, près d'Avignon.

Oiseaux. Cette collection, empruntée au globe entier, est loin d'être complète, quoique assez nombreuse. Ce fut elle qui servit de noyau primitif au Musée, en s'augmentant d'oiseaux indigènes acquis par l'Etat. Plus tard, divers dons l'enrichirent successivement;

parmi eux, nous citerons les oiseaux que MM. Perdonnet et A^{te} Chavannes rapportèrent de leur séjour au Brésil; plusieurs d'entr'eux attendent encore la place que l'exiguité de nos salles leur a refusée jusqu'à maintenant. La famille de M. Dutoit, de Turin, nous offrit aussi une belle série d'oiseaux exotiques.

L'accroissement incessant et l'arrangement de cette partie de nos collections sont dus aux soins de M. le doct Dépierre. Nous ferons remarquer parmi les oiseaux recueillis dans notre pays quelques espèces moins communes: Une belle femelle de Faucon pélerin (Falco peregrinus), tuée à Vidi, près Lausanne. Le Jean-le-blanc (F. Brachydactilus), provenant de nos Alpes. Le Pygargue (F. albicilla), capturé sur les bords de la Venoge. Les Falco rufipes, mâle et femelle, cineracens, navius et pallidus. La Chouette tingmaline (Stryx Tingmalini), tuée à la Maladière, environs de Lausanne. Le Rollier (Coracias garrula), qui de temps en temps apparaît dans nos contrées. Le Pétrel ou oiseau des tempêtes (Procellaria pellagia), que les gros temps poussent par fois jusque dans les eaux du Léman. La grande Hirondelle de mer tschegrava, (Sterna caspia), qui apparait très rarement sur nos rivages, ainsi que la Tadorne (Anas tadorna): cette année, celle-ci s'est montrée à plusieurs reprises. Les deux espèces d'Outarde d'Europe (Otis tarda et tetrax), l'une et l'autre fort rares en Suisse. L'Avocette d'Europe (Recurvirostra avocetta). L'Echasse (Himantopus malanopterus). La Spatule (Platalea leucorodia), et le Phalaropus platyrrhyncus, figurent enfin parmi les oiseaux du pays.

Les amateurs de raretés ornithologiques pourront en admirer plus d'une dans la collection particulière de M. le doct Dépierre, l'un des conservateurs du Musée cantonal.

Poissons. L'ordre zoologique nous force à mentionner un peu malgré nous le petit nombre de poissons que nous possédons. Ceux du lac Léman sont incomplets et assez pauvrement représentés. Quelques jolies espèces de la Méditerranée font moins triste figure. Un grand Silure du lac de Morat a quelque mérite par ses dimensions. Un petit nombre d'espèces sont conservées dans l'esprit de vin.

Reptiles. Une partie de ces animaux est empaillée. Les ophidiens,

quelques batraciens et lacertiens sont conservés dans l'esprit de vin. Parmi ces derniers, nous plaçons au premier rang les espèces brésiliennes rapportées par MM. Perdonnet et Chavannes. Au nombre des espèces vaudoises nous mentionnerons la tortue terrestre (Emys europea), recueillie à plusieurs reprises sur les rives du Léman.

Insectes. Sans être complètement représentée par les espèces européennes, cette classe l'est cependant, dans notre Musée, d'une manière très avantageuse. Il nous est même ici permis de nous comparer aux grandes collections, grâces au zèle de quelques compatriotes.

- a) Les Coléoptères forment une série générale, dans laquelle figurent les dons de MM. Até Chavannes et Bugnion de Lausanne, Mellet, pasteur à Concise, et Ad' Chavannes, du Ténessée, la plupart des espèces européennes, bon nombre de celles d'Amérique se trouvent à côté des représentants d'autres continents. Cette collection est actuellement soumise à un remaniement devenu nécessaire par son accroissement.
- b) Les Lépidoptères ne sont pas moins richement dotés. Nous retrouvons encore ici comme noyau de cet ordre zoologique les collections données par MM. A' Chavannes et Bugnion, auxquelles se sont ajoutées celles de M. J. de la Harpe et de MM. Perdonnet et Chavannes. L'adondance des matériaux a permis d'ouvrir deux séries, l'une suisse, l'autre générale. La première renferme : 1° la collection des Lépidoptères diurnes et nocturnes jusqu'aux Noctuelles; 2° celle des Phalénites suisses. Cette dernière est importante, parce qu'elle a servi de base à la rédaction de la Faune suisse, publiée dans les Mémoires de la Société.

La série générale comprend: 1° les diurnes jusqu'aux Hespéries. Elle est particulièrement riche en espèces brésiliennes; 2° les Pha-lénites, les Pyralides, les Crambides, les Tortricides, les Tinéides et les Alucites. La 2°, la 3° et la 4° de ces familles renferment les espèces énumérées dans la Faune suisse. La division dite des microlepidop-tères est donc, comme on le voit, particulièrement riche et renferme plusieurs espèces très rares ou peu connues. Les noctuelles seules n'occupent pas encore la place qui les attend.

- M. le doct et prof A' Chavannes déposa à l'exposition universelle de Paris, en 1855, une collection de vers-à-soie sauvages qui valut à son auteur une marque de distinction fort honorable. Cette collection, unique en son espèce, décore aujourd'hui notre Musée. Les papillons du genre Saturnia dont les cocons sont susceptibles de fournir de la soie à l'industrie, sont accompagnés de leurs œufs, de leurs larves, de leurs chrysalides et d'échantillons de la soie brute et dévidée, retirée de leurs cocons.
- c) Les Diptères forment une collection européenne assez complète, rassemblée par les soins de M. Meyer-Dür et achetée de lui.
- d) Les Orthoptères européens, déterminés par M. Yersin de Morges, nous offrent une suite nombreuse à laquelle doit s'annexer une collection sicilienne donnée au Musée par M. G' de Rumine.
- e) Nous devons encore à l'obligeance de M. Ate Forel une collection d'Hémiptères suisses, déterminés par lui.

Nons mentionnerons enfin un cours d'histoire naturelle des insectes (moins les Lépidoptères), composé de notes tracées par des mains diverses et accompagné d'un grand nombre de planches. Cette collection manuscrite renfermée dans une trentaine de cartons, fut donnée au Musée par M. le colonel de Dompierre; il la faisait servir à recueillir et à classer les observations qu'il recueillait patiemment chaque année.

Les Crustacées, les Vers, les Radiaires et les Polypiers ne représentent pas de séries complètes; ils renferment cependant un nombre d'espèces suffisant pour l'instruction académique. Les Crustacées sont proportionnellement plus nombreux que les autres. Nous devons à la générosité de M. le prof Lebert une collection de Crabes, d'Ecrevisses et d'Oursins de la Méditerranée, qui, faute de place, se trouve encore en caisse.

La collection des Mollusques se distingue entre toutes celles que nous possédons. Les espèces marines et vivantes ne sont sans doute pas richement représentées; elles le sont suffisamment cependant pour les besoins de l'instruction. En revanche, les coquilles fluviatiles et terrestres, grâces à la magnifique collection de M. de Charpentier, figurent d'une manière tout-à-fait exceptionnelle. Cette collection, renfermée dans 136 layettes, comprend 3696 espèces.

La plupart d'entre vous, Messieurs, n'ignorent pas que notre excellent et savant ami des Dévens avait voué, dans les dernières années de sa vie, une attention toute particulière à cette portion de la zoologie. Il s'était fait connaître parmi les conchyliologistes, d'une façon distinguée, par une Monographie des Clausilies. Il avait rassemblé à grands frais les Mollusques terrestres et fluviatiles du globe entier et était parvenu à recueillir presque toutes les espèces connues. Sa collection contenait un grand nombre d'espèces fort rares et presque autant d'inédites. Elle était accompagnée d'une bibliothèque spéciale, complète et de grand prix. Aussi passait-elle à bon droit pour l'une des premières du continent; l'Angleterre seule en avait une plus grande.

En possession de ce trésor, M. de Charpentier songea à l'utiliser au profit de la science par la publication d'un catalogue systématique. Il se mit donc courageusement à l'œuvre et, avec la persévérance qu'il savait mettre à toutes choses, il soumit chaque espèce à un examen attentif; il compara ses observations avec les descriptions et les figures des auteurs; il se procura des individus provenant de diverses localités et il poursuivit un travail qui absorbait tous ses loisirs. Il ne devait pas avoir la jouissance de le terminer. La maladie à laquelle il a succombé altérait déjà profondément sa santé lorsqu'il commençait seulement la révision du manuscrit. La mort l'enleva à ses amis, à la science, avant qu'il l'eût achevée: elle ne lui laissa pas le temps d'aborder la seconde partie du catalogue.

La perspective de laisser inachevée une œuvre que personne ne pouvait terminer après lui fut l'un de ses derniers chagrins. Il se flattait qu'une main étrangère y parviendrait d'une manière, sinon complète, du moins suffisante. Le résultat ne confirma pas cet espoir et la deuxième partie resta à l'état de table des matières.

Après le décès de M. de Charpentier, ses collections, sa bibliothèque conchyliologique et le catalogue manuscrit vinrent enrichir le Musée cantonal. L'Administration du Musée, pour se conformer aux vœux émis par le généreux donateur, se hâta d'appeler à Lausanne l'aide de M. de Charpentier afin de terminer le catalogue, d'après les directions qu'il avait reçues de son protecteur. Son travail se borna

à une énumération des espèces et des échantillons; il ne pouvait être question ni de classification, ni de synonymie, ni d'élucidations critiques, ni de diagnostic différentiel, ni de descriptions nouvelles.

L'Administration du Musée n'en resta pas moins décidée à publier le catalogue inachevé; aussi demanda-t-elle l'autorisation à l'Etat de passer à l'exécution, ce qui lui fut immédiatement accordé. Une difficulté, la difficulté capitale restait à surmonter, celle de trouver à Lausanne un homme capable de se charger de pareille publication : l'Administration ne pouvait la confier à un éditeur quelconque, ni autoriser une publication faite hors de sa surveillance immédiate; le nom de de Charpentier et l'honneur de l'Etat de Vaud, sans parler de la science elle-même, y étaient trop intéressés. On s'enquit d'un rédacteur; mais il ne s'en présentait point. Des années s'écoulèrent dans cette attente; il fallut enfin se décider; des démarches furent faites auprès d'un imprimeur; des devis furent établis; restait à prendre conseil auprès de quelque savant, expert en conchyliologie, sur ja manière de disposer les matériaux. La partie inachevée du travail ne pouvait pas figurer sur le même plan que la portion terminée; l'ouvrage lui-même portait en tête l'indication d'une classification qui restait en suspens par le fait de sa non-terminaison; des espèces existaient sans nom dans la collection et sans autre indication dans le catalogue que celle de leur place vacante, etc.

La réponse des experts, loin de lever les difficultés, en dévoila de nouvelles dont on n'avait pu se douter jusqu'alors. Elle affirmait que si M. de Charpentier vivait encore il serait le premier à se refuser actuellement à le mettre au jour; elle ajoutait que tout ce qui pouvait faire jadis le prix du travail, les notes diagnostiques, les descriptions d'espèces inédites, les dénominations nouvelles, etc., n'en avait plus maintenant, puisque tout avait paru ailleurs et par les soins d'autres observateurs. Le catalogue, éloigné de la collection qu'il représentait, n'offrait dès lors que peu d'intérêt.

Ces considérations décidèrent l'Administration du Musée à conserver ce travail sous sa forme manuscrite, à côté de la collection ellemème, seule place où il pût rendre à la conchyliologie des services réels. En même temps elle obtenait du Conseil d'Etat l'autorisation

de prendre l'initiative d'une souscription nationale destinée à reproduire sur le marbre les traits du bienfaiteur de notre Musée. Je suis heureux, Messieurs, de pouvoir signaler ici ce faible hommage de reconnaissance et de le déposer sur la tombe de l'ami, du savant, du naturaliste que nous regrettons en pareil jour plus que jamais.

BOTANIQUE. Notre petite salle destinée au règne végétal se présente sans trop de disparate à côté des autres collections. Elle renferme plusieurs herbiers et une collections de graines.

Les herbiers sont au nombre de 9 principaux:

- 1. En première ligne se place l'herbier donné au Musée par M. de Charpentier; il ne peut être comparé aux grands herbiers connus, surtout pour les plantes exotiques. Les espèces européennes sont cependant assez complètes. Les flores de plusieurs contrées, celles du Texas, de l'Abyssinie, du Levant, etc., sont particulièrement représentées.
- 2. L'herbier de M. de Gingins, ainsi que sa bibliothèque botanique, furent acquis par l'Etat de Vaud, il y a quelques années. Cette collection, assez riche en plantes des deux Amériques, ayant servi pour quelques-unes de ses familles à la rédaction du Prodrome de M. de Candolle, acquiert de cette circonstance une certaine valeur.
- 3. L'herbier de Schleicher est aussi déposé au Musée cantonal. En le consultant, il est aisé de vérifier la valeur des espèces que son auteur Enumérait dans ses catalogues. Il représente d'ailleurs assez bien un herbier suisse qu'il sera toujours facile de compléter.
- 4. M. le pasteur Phil. Bridel donna, avant sa mort, un herbier du canton de Vaud, très soigné et complet, qui correspond au catalogue de M. Rapin.
- 5. Nous possédons encore une collection de plantes des environs de Paris, recueillie par le général F.-C. de la Harpe, avec le concours du prof Mérat.
- 6. Un ancien hortus siccus, provenant de M. Ooster, renferme quelques plantes intéressantes récoltées dans les colonies hollandaises.
- 7. L'herbier de feu M. Bischoff est riche en exotiques cultivées et en graminées.

- 8. Nous avons pu recueillir les doubles de la collection des cryptogames de Schleicher, le premier qui ait accordé une attention spéciale à nos *Lichens* des Alpes.
- 9. Mentionnons enfin une série, malheureusement incomplète, de plantes de nos environs, dessinées d'après nature, par la main légère et habile de M^{11e} de Constant. Ce recueil est précieux pour l'enseignement.

A côté des herbiers vient se ranger une collection nombreuse de fruits et de semences recueillis par les soins de M. Barraud, horticulteur, et de M. C.-T. Gaudin.

MINÉRALOGIE et GÉOLOGIE. Les Minéraux occupent dans notre Musée une place honorable. — Nous devons aux soins de M. Lardy une collection systématique assez complète de cristaux et de minéraux, destinée surtout à l'enseignement.

De nombreux échantillons, remarquables par leur beauté ou leurs dimensions, décorent nos meubles. Chacun d'eux est accompagné d'une étiquette indiquant l'origine et le nom du donateur. Nous aurions ici à signaler plusieurs morceaux de prix, mais leur énumération serait trop longue.

Les Roches sont distribuées en deux séries, sans faire mention des échantillons doubles très nombreux. La première série, destinée à l'enseignement, classe les roches sous deux points de vue, l'ordre lithologique et la succession stratigraphique. Nous sommes redevables à MM. de Morlot et Zollikofer de cet arrangement.

La seconde série comprend les roches disposées géographiquement. La Suisse occupe naturellement ici la plus grande place; quelques régions européennes telles que le Vésuve, le Wurtemberg, l'Auvergne s'y trouvent richement représentées, grâces à la libéralité de MM. Lardy, de Charpentier, Reynier père et fils, général de la Harpe et doct Hehl de Stuttgard.

A côté de ces collections se placent: a) une série très riche de roches et de minérais de Russie, que le Musée doit à la générosité de l'empereur Alexandre le par l'intermédiaire de son instituteur le général F.-C. de la Harpe; b) une autre collection de roches des environs d'Edimbourg, donnée par feu M. le doct Verdeil.

Paléontologie. Cette division se partage en plusieurs séries :

- 1. Une collection systématique et générale, exposée sous vitrines, des principales éspèces caractéristiques des terrains. Les grandes époques géologiques y sont distinguées par la couleur du carton.
- 2. Une collection du même genre, mais pour les fossiles du canton de Vaud seulement.
- 3. Ces deux séries sont extraites des deux collections générales correspondantes.
- 4. La collection des Vertébrés fossiles recueillis en majeure partie dans le Canton. Ici sont exposées plusieurs pièces importantes, qui ont servi de base à quelques-unes des publications de M. le prof Pictet, de Genève, sur la paléontologie suisse. De ce nombre sont : a) une magnifique série d'ossements d'Anthracotherium magnum (Cuvier). Le squelette de cet animal y est représenté à peu près dans son entier, tel qu'il n'existe jusqu'ici dans aucun autre Musée; b) une série, unique dans son genre, de Tortues de la molasse d'eau douce des environs de Lausanne; c) la presque totalité des ossements divers trouvés jusqu'ici dans le même terrain: un Castor, deux Anthracotherium, deux Rhinocéros, des Rongeurs; d) les ossements et les dents en grand nombre recueillis dans le sidérolitique du Mauremont (Palæotherium divers, Tortues); e) diverses dents de l'Elephas primigenius, un bois de Renne, une tête de Marmotte, etc., trouvés dans les sables glaciaires des moraines remaniées du bassin du Léman. La plupart de ces fossiles, dus au travail persévérant du conservateur actuel de géologie M. Ph. de la Harpe, attendent encore une place sous nos vitrines. Les ossements recueillis dans le lignite ou dans les couches contiguës ont malheureusement beaucoup souffert de la pression, une tête entière d'Anthracotherium, par exemple, contenue dans une couche de lignite de 7 à 8 centimètres d'épaisseur et recouverte par lui de part et d'autre, devait mesurer 50 centimètres au moins de la base du crâne à l'arête sincipitale. Cette tête a donc été réduite par la pression à la 7° partie au moins de sa hauteur et la couche de tourbe qui la renfermait primitivement dut subir une diminution plus forte encore. On peut dire sans errer beaucoup que la tourbe, en passant à l'état de lignite, a subi une

diminution de 10 fois au moins son épaisseur. Les mâchoires renfermées dans le calcaire bitumineux ont un peu moins souffert de la pression; cependant on trouve généralement les os maxillaires déviés et aplatis, les dents quelquefois fracturées. Les carapaces de tortue portent les traces d'une pression plus puissante encore, puisqu'une tortue de 10 à 12 centimètres de hauteur verticale se trouve réduite à un centimètre au plus. Les ossements enfouis dans le grès sont mieux à l'abri de la pression. Une carapace d'Emys trouvée près de Lausanne, par M. Gaudin, a conservè ses dimensions premières.

5. Enumérons encore une série complète et nombreuse de feuilles fossiles recueillies dans la molasse du canton de Vaud. Cette collection a servi à la rédaction de la Flore tertiaire suisse de M. le prof O. Heer et a été rassemblée par MM. G. de Rumine, C.-T. Gaudin et Ph. de la Harpe. Les nombreuses empreintes de feuilles provenant des Monod, près Chexbres, sont remarquables par leur belle conservation et leur dessin noir sur un fond gris. De magnifiques feuilles de divers palmiers (Sabal, Phenicites, Chamærops) méritent aussi de fixer l'attention.

Je passe sous silence un assez grand nombre de fossiles, de grandes dimensions, qui n'ont pu prendre place dans les meubles destinés à la paléontologie. Messieurs les géologues pourront enfin voir chez M. R. Blanchet une série de fossiles appartenant à l'éocène suisse.

ANTIQUITÉS. En terminant cette rapide énumération des objets que renferme le Musée cantonal d'histoire naturelle, nous ne pouvons passer sous silence une portion intéressante de nos collections qui n'appartient pas à l'histoire naturelle proprement dite, nous voulons parler des Antiquités. Depuis quelques années les recherches des savants ont révélé l'existence, sur le sol helvétique, d'un nombre considérable de débris antiques qui se rattachent aux établissements de nos ancêtres. Au moyen de ces débris le voile qui couvrait l'histoire des peuplades de l'ancienne Helvétie a été soulevé, ainsi que l'ont prouvé chez nous les travaux et les publications de M. Troyon.

On a même récemment tenté de résoudre par la méthode géologique les questions d'âge et de durée des époques ethnologiques. Les faits produits ont peut-être besoin d'être soumis à la critique; ils n'en ont pas moins l'utilité d'attirer l'attention sur un genre fort important de recherches. Rappellons-nous les travaux géologiques de M. Boucher de Perthes, l'accueil peu flatteur qu'ils reçurent au premier abord et les conséquences inattendues auxquelles ils nous conduisent aujourd'hui.

Pour donner une idée de nos collections d'antiquités, nous ne saurions mieux faire que de citer textuellement le dernier rapport de leur conservateur, M. Troyon, à la Commission cantonale des Musées. Les objets recueillis sur le territoire vaudois sont du reste les seuls qui nous occupent.

Le Musée possède un bon nombre d'instruments de l'âge de la pierre; la plupart proviennent de l'exploitation des lieux où existèrent des habitations lacustres. Concise, au lac de Neuchâtel, nous en a surtout fourni une belle série. En recueillant ces derniers nous avons évité, autant que possible, de nous laisser prendre aux supercheries dont cette trouvaille a été l'occasion, entre les mains de certains industriels de la contrée.

L'âge du bronze compte environ 60 pièces; entr'autres 2 épèes et 2 poignards complets, des pointes de lances, plusieurs celts, des faucilles, des bracelets, etc. La plupart de ces objets proviennent de tombeaux.

L'époque helvétienne (premier âge du fer) est faiblement représentée par des anneaux, des bracelets et un disque en bronze.

L'époque helvéto-romaine (deuxième âge du fer) est plus riche, ainsi que le témoignent des statuettes en bronze, des lampes, un taurobole, un miroir, des fibules, des bracelets, etc. Quelques poteries, des vases divers, des amphores et des ustensiles de ménage en terre cuite ou en pierre.

Les marbres, les inscriptions et les mosaïques offrent plusieurs morceaux remarquables, déposés depuis peu dans une salle spéciale.

Les objets de l'époque helvéto-burgonde sont plus nombreux en-

core, on y remarque surtout des agrafes, des colliers, des armes, des outils divers.

Ceux du moyen-âge, restreints à une 50° de pièces, complètent le cadre de nos collections archéologiques vaudoises.

Le Musée possède enfin un médailler assez riche. Une collection de monnaies de l'Evêché de Lausanne, disposée par les soins de M. R. Blanchet, conservateur du médailler, se rattache plus particulièrement à l'histoire du canton de Vaud.

Avec les monnaies et les médailles nous avons terminé, Messieurs, notre promenade rapide au travers des salles du Musée cantonal d'histoire naturelle. Nous espérons que vous ne trouverez pas cet établissement inférieur à l'énumération que nous venons de tracer.

Il ne me reste plus qu'à proclamer l'ouverture de la 45° session de la Société suisse des sciences naturelles. En vous voyant réunis aussi nombreux, je le fais sous les auspices les plus encourageants.



Leere Seite Blank page Page vide